



www.mairie-came.fr

Journal  
d'informations  
communales

JANVIER  
2015

# Lou Couralin

N°38

L o C o r a l i n

## le mot d'Humour

*Je ne sais jamais si, en début d'année, je me dois de vous remonter le moral ou de vous le casser un peu plus. Parce que des raisons de vous le casser, il m'en arrive une à chaque heure. Vous avez vu notre situation politique ? Je parle de la « nationale » bien sûr, parce que côté local ça à l'air de vouloir bouger pas mal. Ouais, je sais ! J'en entends déjà certains dire que « bouger » ne veut pas dire « faire », je sais ! Bon, si nous envisageons : une année pour « voir » et cinq années pour « faire », ce ne sera pas mal, non ? Là, j'ai l'impression de vous le remonter le moral. Maintenant, il faudrait que je vous le casse tout de même un peu. De quoi pourrais-je vous parler : des violents caprices de la Bidouze ? De nos églises qui se vident ? De la disparition programmée des communes ? De la suppression des notes à l'école ? Des Chinois qui nous envahissent ? De la retraite de Thierry Henry ? De l'emprisonnement de Nabilla ? Du retour de Nicolas Sarkozy ? De ... Pffff, j'arrête là. Car maintenant, c'est à moi que je le casse, le moral ! Allez, Bonne année tout de même et prenez-y bien soin de vous !*

**Cordialement. YB**

## ■ Sommaire

<b>Edito</b> .....	Page 1
<b>Au Conseil Municipal</b> .....	Page 2/3
<b>Vie locale</b> .....	Page 4
<b>Sylvette</b> .....	Page 5
<b>Écoles</b> .....	Page 6/7
<b>Autres moments forts</b> .....	Page 8

### Rédaction

La Commission culturelle

### Impression

Imprimerie des 3 Vallées - Bardos

### Lou Couralin

Tél. 05 59 56 02 75

email : loucouralin@orange.fr

## Meilleurs Vœux 2015

**J'**ai le plaisir de vous présenter à toutes et à tous, *camots, mes vœux de bonheur, santé et prospérité pour 2015.*

*Je tiens particulièrement en ce début d'année à remercier toutes les personnes qui ont fait preuve d'une grande solidarité lors des inondations qui ont frappé notre village.*

*Je souhaite que 2015 soit l'année de nos premières réalisations : Rénovation de l'église, construction de la cantine et agrandissement de l'école publique avec la création d'une cinquième classe.*

*2015 va nous permettre également de réfléchir et de travailler ensemble, pour construire le projet global de développement de Came, pour penser à de nouveaux lieux publics et harmoniser notre village.*

*Accompagner nos associations, dynamiser le tissu économique de notre commune, tels sont les vœux les plus chers du conseil municipal, pour faire de Came un village où il fait bon vivre.*

*Afin de démarrer au mieux cette nouvelle année, j'ai le plaisir de vous inviter tous à la cérémonie des vœux qui se tiendra le samedi 24 Janvier à 12h00 à la salle des fêtes.*

*Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2015.*

*Bernard Montéro*

## ■ Au Conseil Municipal

Pour retrouver l'intégralité du compte rendu, rendez vous à la mairie ou sur <http://www.mairie-came.fr>

### ■ EXTRAITS DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quatorze, le 07 Octobre à 20h00, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence M. Bernard MONTERO, maire.

**Présents :** Mesdames et Messieurs MONTERO, DUHALDE, BERLAN, POMMIES, LAFITTE, ESPEL, LAFAURIE, SERRES-COUSINE, BOISSELIER, ARETTE-HOURQUET, PETRISSANS, MARQUINE, LAGOURGUE, COYOS, LAPOUBLE.

**Secrétaire :** Vincent POMMIES

En préambule à la réunion, Monsieur Yannick Fieux, est venu nous présenter les compétences de l'Établissement Public Foncier Local du Pays Basque (EPFL), ainsi que celles de la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER), en ce qui concerne les outils dont disposent les collectivités locales en matière d'aménagement urbain.

### ■ APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 07 OCTOBRE 2014

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### ■ INDEMNITÉ DE CONSEIL ALLOUÉ AUX COMPTABLES DU TRÉSOR

Le Conseil Municipal,

#### • DÉCIDE :

- De demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance
- D'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an
- Que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité et sera attribuée à M. le Receveur municipal.

### ■ ADHÉSION APGL AUX SERVICES TECHNIQUES ET VOIRIES ET RESEAUX

Le maire rappelle que par une mutualisation de leurs besoins et de leurs moyens, les collectivités des Pyrénées-Atlantiques se sont dotées de services d'expertise, d'appui et de conseil locaux, qu'elles utilisent en temps partagé.

[...]

Invité à se prononcer sur cette question, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

#### • DÉCIDE :

- d'adhérer à l'Agence Publique de Gestion Locale pour le service technique intercommunal.
- d'adhérer à l'Agence Publique de Gestion Locale pour le service voirie et réseaux intercommunal
- **ADOpte** en conséquence les statuts de l'Agence et le règlement d'intervention du service en cause.

### ■ ADHÉSION CAUE

Une réunion de travail a eu lieu le Mercredi 01er Octobre à la mairie afin de présenter le CAUE (Conseil Aménagement Urbanisme Environnement) des Pyrénées Atlantiques. Le CAUE 64 est une association d'intérêt public créée par le département des Pyrénées-Atlantiques en 1978, en application de la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977. Le CAUE 64 assure, dans le cadre d'un service public de proximité, la conduite des 4 missions qui lui sont assignées :

- Le conseil, l'aide à la décision et l'accompagnement des collectivités territoriales
- Le CAUE contribue à l'information et la formation des maîtres d'ouvrages, des agents des administrations et des collectivités, ainsi que des élus locaux.
- Le conseil aux particuliers en matière d'urbanisme et d'aménagements paysagers
- Actions culturelles et de sensibilisation auprès des scolaires, étudiants, professionnels...

Le CAUE 64 interviendrait auprès de la commune dans un premier temps dans l'accompagnement et l'élaboration d'un plan de référence. Le coût annuel d'une adhésion au CAUE 64 serait de 2500 Euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, d'adhérer au CAUE 64.

### ■ MODIFICATION DES STATUTS DU SDEPA

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que par délibération du 5 juillet 2014, le Comité Syndical d'Énergie des Pyrénées-Atlantiques, a approuvé la modification des statuts de l'établissement, celle-ci portant sur deux points.

[...]

- **DÉCIDE** d'approuver la modification des statuts du Syndicat d'Énergie des Pyrénées-Atlantiques conformément aux dispositions du texte figurant en annexe.

### ■ CRÉATION POSTE ANIMATEUR TAP

M. le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un emploi supplémentaire permanent à temps non complet d'Adjoint d'Animation de 2<sup>ème</sup> classe pour assurer l'animation des Temps d'Activités Périscolaires.

[...]

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **DÉCIDE** : la création à compter du 29 septembre 2014 d'un emploi permanent à temps non complet d'Adjoint d'Animation de 2<sup>ème</sup> classe représentant 4 h de travail par semaine en moyenne

- que cet emploi sera pourvu par le recrutement d'un agent contractuel
- que cet emploi sera doté de la rémunération afférente au 1<sup>er</sup> échelon de l'échelle 3 de rémunération soit l'indice brut 330 de la fonction publique.

• **AUTORISE** le Maire à signer le contrat de travail

• **PRÉCISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

### ■ QUESTIONS DIVERSES

- La moquette du local de l'école de musique doit être remplacée. Il sera demandé aux agents communaux de s'en charger.

- Mr le maire informe l'assemblée que le cumul des appartements de l'école du Boscq doit être changé.

- Une nouvelle offre pour remplacer l'imprimante/photocopieur pour un coût de 4200 Euros HT avec une garantie sur cinq ans a été retenue par le conseil municipal.

- Le spectacle de marionnettes destiné aux deux écoles financé par la commune aura lieu le lundi 13 Octobre à 10h30.

L'ordre du jour étant épuisé,  
Monsieur le Maire lève la séance à 22h30.

Pour retrouver l'intégralité du compte rendu, rendez vous à la mairie ou sur <http://www.mairie-came.fr>

### ■ DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quatorze, le 04 Novembre à 20h30, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence M. Bernard MONTERO, maire.

**Présents :** Mesdames et Messieurs MONTERO, DUHALDE, BERLAN, POMMIES, LAFITTE, ESPEL, LAFAURIE, SERRES-COUSINE, BOISSELIER, ARETTE-HOURQUET, PETRISSANS, MARQUINE, LAGOURGUE, COYOS.

**Excusé :** M LAPOUBLE

**Secrétaire :** Jean François ESPEL

### ■ APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 07 OCTOBRE 2014

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

## ■ TRAVAUX DIVERS

Mr le Maire signale que différents travaux ont été réalisés pendant le mois d'octobre :

- La moquette du local de l'école de musique a été remplacée par les agents communaux.
- Les cumulus de la mairie et celui des appartements de l'école ont été changés pour un coût de 1 200 € (matériel + pose). M le Maire signale que le cumulus de la salle de sport fuit, mais est encore utilisable. Il projette de budgétiser cette réparation sur le prochain exercice.
- Quelques pièces ont du être remplacées au poste de relevage « réseau principal » de l'assainissement collectif. Une partie de ces frais a été prise en charge par l'assurance.

## ■ ADHÉSION AU CENTRE DE GESTION DES P.A. POUR LA PRESTATION SANTÉ AU TRAVAIL

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que les Collectivités doivent disposer d'un service de médecine préventive dans les conditions définies à l'article 108-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques propose une nouvelle convention Santé au travail qui prévoit l'intervention de médecins de prévention assistés d'une équipe pluridisciplinaire (conseillers de prévention, ergonomes, psychologues du travail, assistantes sociales, correspondants handicap).

[...]

*Invité à se prononcer sur cette question, le Conseil Municipal :*

- **DÉCIDE** d'adhérer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 à la convention Santé au travail proposée par le Centre de Gestion,
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention proposée en annexe,
- **PRÉCISE** que les crédits sont prévus au budget de l'exercice

## ■ TAXE D'AMÉNAGEMENT

Le Maire expose que par délibération en date du 6 octobre 2011, le Conseil municipal a décidé d'instituer la taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire communal pour une durée de trois ans, soit jusqu'au 31 décembre 2014.

[...]

*Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,*

- **INSTAURE** la taxe d'aménagement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 sur l'ensemble du territoire communal.
- **FIXE** un taux de 3 % applicable sur l'ensemble du territoire communal.
- **EXONÈRE** totalement les abris de jardin soumis à déclaration préalable.

## ■ ASSAINISSEMENT COLLECTIF : DÉTERMINATION DU PRIX DE L'EAU

Pour l'année 2014, la facturation d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné (1.71 € HT / m<sup>3</sup>) et une part indépendante de la consommation, dite part fixe de l'abonnement (50 € HT).

Le Conseil Municipal

- **DÉCIDE** à 7 voix contre 6, et une abstention, de ne pas augmenter le tarif de la partie variable, liée à la consommation des ménages et/ou des entreprises.

## ■ DÉLÉGATION AU MAIRE POUR ESTER EN JUSTICE

Le Maire expose que l'article L.2122-22-16° du Code Général des Collectivités Territoriales donne à l'assemblée la possibilité de déléguer au Maire, pour la durée du mandat, un certain nombre d'attributions dont notamment celle « d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle. »

*Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,*

*Considérant qu'il y a intérêt, en vue de faciliter la bonne marche de la Commune, à donner au Maire cette délégation pour l'ensemble des contentieux,*

*Considérant que le Maire doit rendre compte de l'usage qu'il fait des délégations à chacune des réunions du conseil municipal.*

- **DÉCIDE** : de donner délégation au Maire, pour la durée du mandat, pour exercer au nom de la Commune, les actions en justice ou défendre la Commune dans les actions intentées contre elle, pour l'ensemble du contentieux en première instance, en appel ou en cassation, que ce soit devant les juridictions administratives comme les juridictions judiciaires (civiles et pénales), y compris pour se constituer partie civile devant ces dernières.

## ■ ÉBOULEMENT DE LA FALAISE

Mr le Maire indique que la Société ALIOS, a réalisé un devis estimatif des travaux de réaménagement de la falaise.

Ce dernier, comporterait : la mise en place de 3 niveaux de profondeur de pieux, recouverts de béton armé, en escalier. Un passage de 4m serait maintenu pour le passage de véhicules, en toute sécurité, au derrière de la salle.

Un doute est émis sur cette proposition de devis, sur l'estimation réelle des volumes de déblais à extraire au pied de la falaise.

Le montant estimatif serait alors de 102 000€.

*Après délibération, et devant l'urgence que revêt se chantier, le conseil*

- **DÉCIDE** de lancer les appels d'offre, en espérant une ouverture des plis pour la mi-décembre.

## ■ CANTINE SCOLAIRE

Malgré de nombreuses relances, durant plus de 3 semaines, Mr le Maire apprend au conseil que le cabinet Euskadi Architecture d'Ustaritz n'a toujours pas fournis les derniers documents pour la mise en route du projet cantine, bloquant de fait, l'avancée du dossier.

## ■ TRAVAUX DE L'ÉGLISE

Mme S. BERLAN informe s'être renseignée sur la faisabilité d'un chantier de formation au titre de « Peintre Façadier », afin de trouver des partenaires financiers pour ce projet de rénovation.

Ce projet n'étant pas suffisant pour l'emploi de 10 personnes pendant 350 h, et pas assez qualifiant, nous ne pouvons obtenir d'aides à l'heure actuelle.

*D'autres pistes vont être explorées.*

## ■ QUESTIONS DIVERSES

- Mr le Maire explique qu'il a eu un refus concernant la fabrication d'un local, collé à la salle de sport, pour loger divers équipements sportifs. La construction, si elle voit le jour, devra se faire « à distance » de la salle.
- Mme SERRES-COUSINE demande une participation de la mairie, à quelques achats pour les manifestations du Téléthon 2014.

Le Conseil,

- **DÉCIDE** de lui accorder cette aide, et la remercie pour son engagement.
- Mme Curtis, présente dans la salle, recherche des bénévoles pour travailler à la banque alimentaire de Bardos 2 jeudis par mois. Mr le Maire, indique que cet appel sera diffusé sur le Couralin, et relayé auprès des membres de la Communauté des Communes.
- La Commission Culturelle sollicite le conseil afin de valider le document de « Demande de Subventions » qui va être présenté aux différentes associations début 2015.

Le Conseil

- **DÉCIDE** à l'unanimité de permettre à cette commission d'utiliser cet outil.

*L'ordre du jour étant épuisé,  
Monsieur le Maire lève la séance à 22h44.*

### LA CLASSE DES 80

Nous nous sommes retrouvés le 30 novembre 2014, à l'église pour une messe célébrée à notre intention par monsieur le curé. Ce rassemblement s'est terminé au restaurant l'Auberge du « Moulin à Vent » à Belus. Durant le repas, nous avons pu échanger des très nombreux souvenirs d'une vie passée à Came et ses alentours. Chacun d'entre nous a connu dans son enfance les courses de chevaux à l'hippodrome. Ensuite, se sont montées les trois tours de forage pour la recherche pétrolière, nous disait-on !!! A l'époque, l'activité du village se trouvait sur la nationale 936 : les chaisiers, la minoterie Jean et Suzanne Bordenave du moulin, l'agriculture, les artisans et les carrières. Nous avons connu sept maires différents qui chacun avec ses moyens, a cherché à adapter le village à la vie moderne.

Aujourd'hui, l'artère vitale du village est bien la départementale 48, reliant les écoles, la nouvelle boulangerie pâtisserie, les silos Euralis et Lur Berri, le centre équestre Montagnès et les nouveaux lotissements.

Cette route rattache au village la zone industrielle « les Hauts de la Bidouze » qui se développe et amène du travail à la jeunesse (voir Sud Ouest du 10 novembre 2014, page 20c). Merci à notre ami Jean François ESPEL, qui a réalisé la photo devant l'ancienne mairie.



Pierre Pédelaborde

### ■ RÉSULTAT TÉLÉTHON 2014

le cru 2014 est un succès. Le canton de Bidache a remis à l'AFM 12 000 €uros. C'est la meilleure collecte depuis 10 ans. Effectivement, il faut remonter en 2004, pour trouver un résultat équivalent.

Plusieurs manifestations sur Came, ainsi que des dons, ont permis de reverser au canton, 2 254 €uros :

- les enfants des écoles qui ont vendu des étiquettes
- Aïma et le Coin du Trocœur, qui a reversé une partie de la recette du samedi
- la marche du samedi matin et le café offert par le club des aînés
- le concert à l'Eglise avec l'orchestre de cuivres des jeunes Villenevois et Lous Cantayres
- la soirée du samedi où le comité des fêtes, la Batterie Fanfare et les Hornets (football américain) se sont démenés pour servir l'apéritif et une centaine de repas.

Grâce au magnifique élan de solidarité qu'engendrent toutes ces manifestations, le Téléthon donne à l'AFM les moyens de mener le combat contre la maladie. *Le comité local*

## ■ État Civil

### NAISSANCES

Le 4 novembre 2014 est née à Saint Palais, Maï-Lan FONTAA, fille de David et Marina FONTAA, domiciliés lieu-dit Guinéran.

Le 4 décembre 2014 est né à Bayonne, Clément COYOS, fils de Christian et Ingrid COYOS, domiciliés Villa Prince.

Le 14 décembre 2014 est née à Bayonne, Alice BOURDALES, fille de Frédéric et Audrey BOURDALES, domiciliés Quartier des Cinq Cantons. *Félicitations aux heureux parents.*

### DÉCÈS

Le 4 novembre 2014, est décédé à Cambon les Bains, Daniel GUÉRAÇAGUE, domicilié Maison Moulié.

Le 24 novembre 2014, est décédée à Dax, Sylvette TOURON veuve NAHARBERROUET, domiciliée Ecole du Bosc.

*Nous adressons à ces deux familles nos très sincères condoléances.*

### REMERCIEMENTS

La famille NAHARBERROUET remercie très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de Sylvette.

*Alors que nous étions très peiné par le décès de,*

*Daniel Guéraçague*

*Votre sympathique présence, vos paroles d'encouragement, nous ont apporté réconfort et espérance. Pour ce témoignage d'amitié et de fraternité nous vous disons un merci ému et sincère*

*Micheline, ses enfants, petits enfants et toute la parenté*

Famille Guéraçague - Maison Moulié - 64520 Came - Tel. : 05 59 56 05 86

## ■ Informations communales

### RECENSEMENT MILITAIRE 1<sup>ère</sup> PÉRIODE 2015

Les jeunes nés en janvier, février et mars 1999 doivent venir se faire recenser à la mairie.

### INFORMATIONS DIVERSES

#### Visite du réseau électrique ERDF par hélicoptère.

Afin de contrôler l'intégralité du réseau électrique moyenne tension ERDF et de vérifier le bon fonctionnement des divers éléments qui le composent, elle va procéder à une visite des lignes électriques HTA 20 000 volts par hélicoptère.

La société, HELIOS CORPORATE, a été mandatée par ERDF pour assurer cette prestation.

Cette mission de surveillance se déroulera de début novembre jusqu'au mois de mars 2015.

Les hélicoptères pourront être amenés à survoler le réseau situé sur notre commune.

Elle vous prie d'excuser les nuisances sonores occasionnées le temps de ces missions de surveillance du réseau électrique.

### La Banque Alimentaire de Bardos est à la recherche de bénévoles.

Toutes les personnes intéressées peuvent contacter Mme CURTIS au 05 59 56 40 86

## ■ **Libre propos...**



### **Dans la cuisine de Sylvette**

Le 24 novembre dernier disparaissait à 83 ans Sylvette NAHARBERROUET. Sa vie a été étonnamment liée à celle de la commune. Son père Joseph TOURON en a été le cantonnier dans les années 40.

Son mari, Alfred NAHARBERROUET, devait quelques années plus tard succéder à son beau-père à ce poste... avant d'y voir recruté son propre gendre Christian ABONS.

Sylvette était la maman de Francis, de Dany, l'épouse de Claude SERRES-COUSINE le maire actuel de Salies de Béarn, de Geneviève mariée à Serge CAZENAVE et de Chantal, l'épouse de Christian ABONS technicien actuel de la commune.

À partir de son appartement donnant sur la place publique Sylvette rendait de multiples services à toutes les organisations festives du village.

Mais sa marque est surtout profondément gravée dans l'histoire des CANTAYRES. Avec son mari Alfred, qui en avait été l'un des cofondateurs, le populaire chœur d'hommes a travaillé durant 18 ans les caractères particuliers de ses polyphonies, tous les mardis soirs... dans la cuisine de Sylvette à l'étage de l'ancienne Mairie

Le Couralin publie ici l'hommage que les CANTAYRES lui ont rendu lors de ses obsèques en l'église de Came le 27 novembre dernier.

---

### **À SYLVETTE**

***Les Cantayres de Came sont eux aussi aujourd'hui, un peu orphelins.***

***Sylvette a été pendant de longues années celle qui nous accueillait, avec Alfred, tous les mardis soirs dans sa cuisine de la vieille mairie. C'était là que nous répétions.***

***Elle adorait ces chants qui avaient bercés toute son enfance.***

***Ce qui était extraordinaire, c'est qu'elle nous a toujours accueillis avec ce grand sourire qui la caractérisait.***

***Elle était pour nous les plus jeunes, comme une seconde mamie, aimante et rassurante.***

***Rien ne manquait, ni les gâteaux, ni le café, ni la bonne humeur.***

***On se sentait vraiment bien dans la cuisine de Sylvette.***

***Mais aujourd'hui elle est partie. Elle est partie rejoindre là-haut ceux qu'elle aimait.***

***Nous n'avons pas le souvenir d'avoir entendu une seule fois dans sa bouche des critiques ou des paroles blessantes, mais toujours des paroles de bienveillance et de bonté.***

***Son souvenir restera à jamais dans nos cœurs comme celui d'une femme porteuse de paix et de sérénité. Pour tout cela, il faut que Sylvette reste pour nous tous, un exemple à suivre.***

***Adieu Sylvette. Merci pour ce que tu as été et tout ce que tu nous as apporté.***

***Les Cantayres ne t'oublieront pas.***

***Les Cantayres de Came***

## ■ Les Écoles

### ÉCOLE PUBLIQUE

#### Réaliser un travail de mémoire



Quelques équipements de soldats

Le vendredi 21 novembre, nous sommes allés voir l'exposition sur la guerre 14-18 à la mairie de Bidache. Nous avons découvert des documents authentiques sur la mobilisation des jeunes bida-

chots, sur le 49<sup>ème</sup> régiment d'infanterie situé à Bayonne. Savez vous que rien que pour l'année 1914 près de 900 soldats issus de ce régiment ont été tués ?

Nous avons pu lire des lettres de poilus, nous avons aussi observé les diverses armes et équipements utilisés lors de cette guerre.

Parallèlement en classe nous avons lu un livre « le déserteur du chemin des dames » qui décrit l'horreur vécue par les soldats.

Certains d'entre nous sont allés le 11 novembre remettre des fleurs sur le monument aux morts du village.

C'est un travail de mémoire important pour nous, même si la guerre s'est passée il y a cent ans, nous tenions à rendre hommage à ceux qui l'ont connue.

Les élèves de CM

#### Une matinée au collège

Dans le cadre de la liaison École / Collège notre classe réalise un projet avec les professeurs du collège. Le vendredi 17 novembre nous avons fait des expériences de chimie sur les liquides miscibles et non miscibles, nous avons élaboré des hypothèses, manipulé des produits, c'était super. En janvier et avril nous irons encore 2 fois au collège pour poursuivre le projet.

Nous avons aussi découvert le CDI (centre de documentation et d'information) où nous avons réalisé des recherches. Finalement le collège ce n'est pas si terrible que ça !!!!!



Lucie et Ambre très concentrées sur les expériences...

#### Sortie au Boucau, spectacle musical

Lundi 17 novembre dans le cadre des JMF (jeunesses musicales de France) nous sommes allés avec les élèves de CE au Boucau pour découvrir un spectacle très original intitulé « SOLEO ». Trois personnages racontaient une histoire tout en exécutant des sons avec leur corps et aussi avec quelques instruments de musique. C'était assez surprenant mais très agréable à écouter. Au mois de mai c'est au tour des petits d'aller au concert au Boucau pour un autre spectacle.

Les élèves de CM

#### Les Grandes Sections – CP à GUERNICA (ESPAGNE)

Vendredi 21 novembre, nous sommes allés visiter le musée de la paix à Guernica.

Nous avons vu une reproduction en mosaïque du célèbre tableau de Pablo Picasso qui a la même taille que le vrai tableau qui se trouve dans la capitale de l'Espagne (Madrid).

Dans le musée, on a vu et réfléchi aux outils de la paix; on a vu des photos de la guerre et d'enfants pauvres qui n'ont pas assez de choses pour vivre correctement, pas comme en France.

On a aussi visité la maison des libertés où on a vu le tronc du vieux chêne de la paix qu'ils ont remplacé par un plus jeune; qui malheureusement a attrapé une maladie. Nous avons rencontré deux très

grandes sculptures dans le parc des « Nations d'Europe » ; l'une en bronze dans laquelle nous avons fait de la musique en tapant dessus avec les mains et dansé sur ces rythmes; l'autre en béton de laquelle on pouvait viser le chêne de la paix, mais malheureusement il y avait des arbres qui le cachaient devant.

Une sculpture du chanteur Iparragire (qui a inventé la chanson *Gernikako Arbola, sur le chêne de la paix*) était dans la ville.

Nous avons aussi vu sa vraie guitare et un de ses colliers dans la maison des libertés.

Nous avons pique-niqué dans un parc où nous avons vu des canards col-vert et des canards marins qui plongent leur cou et leur bec dans l'eau pour attraper leur nourriture et des tortues et des poissons rouges.



#### Un sport insolite

Depuis le retour des dernières vacances, les vendredis matins des élèves de CE1 /CE2 sont rythmés par une initiation au jeu méconnu du Tchoukall.

Datant des années 1970 et d'origine suisse, ce sport a pour principale caractéristique d'interdire aux joueurs de gêner ou de bloquer la progression de leurs adversaires. Ce jeu collectif sans opposition et sans contact permet donc à tous une pratique sereine. Vous pourrez consulter prochainement un article résumant les règles du Tchoukball sur le site internet de l'école.



### ÉCOLE NOTRE DAME

Lundi 8 décembre La Croix Rouge est intervenue en la personne de M. Antoine Avella afin d'initier nos élèves de CM1/CM2, aux gestes de secours pour bénéficier de l'attestation "APS" délivrée par l'organisme présent. Voici en quelques mots ce qu'ils en ont retenu : Lorsque nous sommes témoins d'un accident, nous faisons partie d'une chaîne avec les pompiers, le SAMU (service d'aide médicale urgente).

#### Il est donc important de connaître les numéros:

15 = SAMU, 18 = pompiers, et le 112 si on est dans les pays étrangers et s'il n'y a pas de réseau.

Il faut appeler en 1<sup>er</sup> le SAMU, qui va alerter les pompiers et les ambulances.

Quand nous appelons le SAMU nous décrivons ce que nous voyons, où nous sommes, si le blessé est conscient, et nous répondons aux questions posées par le médecin urgentiste.

Pour le message d'alerte, il faut indiquer le n° de téléphone avec lequel on appelle, le lieu de l'accident, la nature du problème, répondre aux questions posées, et ne raccrocher qu'avec l'avis du médecin.

#### P.L.S Position Latérale de Sécurité,

Si la personne est inconsciente il faut lui poser 3 questions:

- Bonjour est-ce que tu m'entends ?
- Si tu m'entends serre-moi la main !
- Si tu m'entends ouvre les yeux.

Lui déboutonner la chemise et lui mettre 2 doigts sous le menton et la main sur le front pour basculer la tête en arrière pour voir s'il respire. Puis le mettre entièrement à 90° sur le côté.



### R.C.P. = Réanimation Cardiaque et Pulmonaire.

Il faut le faire quand une personne est inconsciente et qu'elle respire plus. 30 compressions sur le sternum et 2 insufflations en bouche à bouche en pinçant le nez, à pratiquer jusqu'à la relève des secours. Nous avons en dernier appris à poser et faire fonctionner le défibrillateur, chacun est passé comme dans les autres ateliers, c'était super ! Un grand merci M. Avella pour votre gentillesse, votre adaptation face à ce jeune public, votre implication pour cette matinée scolaire.

### Musique

Bénédicte Lafitte, intervenante en musique, nous a donné son premier cours.

Nous nous sommes tous présentés en faisant du rythme avec nos mains.

Puis elle a joué de la guitare et nous avons chanté (Over the rainbow) pour notre spectacle de fin d'année le magicien d'OZ.

A la première écoute c'était lent mais dès que nous l'avons fredonné c'était trop bien. Super!



### Accrospot en cycle3

Chaque vendredi, après un échauffement conséquent, Pascal Larricart, entraîne nos élèves à l'accrospot.

Discipline qu'ils découvrent avec plaisir, ils peuvent évoluer dans les postures, faire des enchaînements de plus en plus complexes, en changeant de rôle (porteur / voltigeur).

Un sport qui demande discipline, respect de l'autre, coopération.

## ■ Lous Hardits

### SPECTACLE MUSICAL

La 4<sup>ème</sup> édition de notre spectacle annuel se déroulera le **SAMEDI 28 MARS 2015**. Au programme : sketches, danses, chants, bonne humeur et bien-sûr... de la musique.

Le lendemain, la traditionnelle vente de gâteaux, et à l'issue de la messe l'apéritif suivi du tirage de la bourriche.

Pour parfaire à ce spectacle musical, nous pouvons compter sur la participation des Cantayres qui nous font le plaisir de se joindre à nous depuis plusieurs années.

Et bien d'autres surprises seront à l'honneur.

La réussite de ce spectacle ne pourrait se faire sans l'aide de tous les bénévoles qui s'investissent dans les répétitions des danses, sketches, costumes, sonorisations etc...

*Nous les remercions de nous apporter leur contribution.*

Si votre enfant est intéressé par une activité (danses, sketches) vous pouvez dès à présent l'inscrire. Les répétitions débuteront en janvier:

**Jean-Marc LARD : 06 07 21 08 46**

**Aurélie HOUEYE 05 59 56 40 09 ou aureliehoueye@hotmail.fr**

**André GESTAS 06 12 53 55 23 ou andreigestas@wanadoo.fr**



## Autres temps forts...



Réunion Publique du 20 novembre 2014



Le 11 Novembre à Came



Marché de Noël

# CAME <sup>Super</sup> LOTO BINGO

**SAMEDI 17 JANVIER 2015 à 20H30**

Salle des Fêtes Chauffée

Organisé par l'A.P.E. de l'École Publique

**DE NOMBREUX LOTS À GAGNER :**  
**100€ ET 300€ EN CHEQUES CADEAUX**  
ASPIRATEUR ROBOT - TABLETTE TACTILE - ROBOT PÉTRIN  
CANARDS GRAS - CHEVREUIL - AGNEAU - LONGES  
CENTRALE VAPEUR **ET DE NOMBREUX AUTRES LOTS.**

**QUINES - DOUBLES QUINES - CARTONS - BINGO**

**15 PARTIES** dont une partie enfant

Les quines et doubles quines seront dotées de nombreux autres lots surprises

Un carton offert aux gagnants situés à droite et à gauche du carton plein

**BUVETTE • CRÊPES • MERVEILLES**

**1 CARTON : 3 € - 5 CARTONS : 8 € - 10 CARTONS : 16 € - BINGO : 2 €**

\*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

*La salle sera chauffée et nous tiendrons une buvette avec vente de crêpes et merveilles. Nous vous y attendons nombreux ! Bonne chance à tous*

## LES DATES À RETENIR

**17 Janvier / Loto APE école publique  
salle des fêtes**

**24 Janvier / Vœux de la Municipalité  
salle des fêtes**

**28 Mars / Spectacle musical  
Lous Hardits**

**Lou Couralin**  
Lo Coralin

Retrouvez également toutes les infos concernant la commune de Came sur notre site [www.mairie-came.fr](http://www.mairie-came.fr).

Les articles publiés dans le présent numéro vous sont restitués dans la forme rédactionnelle de leurs auteurs.

Vous souhaitez recevoir Lou Couralin par email en plus du format papier, alors envoyez-nous votre adresse sur : [loucouralin@orange.fr](mailto:loucouralin@orange.fr)

Lou Couralin N° 39 sortira début Mars. Il couvrira les mois de Mars et Avril.

Merci de nous faire parvenir vos articles avant le **Dimanche 15 Février**.